

Économisez 5 \$ en utilisant le service en ligne « [Transmission d'une demande](#) ».

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Une communication de ces renseignements est encadrée par les prescriptions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

IMPORTANT

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

Espace réservé à l'usage de la CTQ

Numéro de demande :

Numéro de revenu :

Numéro d'intermédiaire :

1 – Identification

Entreprise

Nom de l'entreprise

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

Individu Masculin Féminin

Nom

Prénom

Autre nom sous lequel vous faites affaire, s'il y a lieu.

Inscrivez les numéros demandés ou cochez les cases correspondant à votre situation :

ou

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

ou

Numéro d'employeur – CNESST

Je n'ai pas à être inscrit au Registraire des entreprises (REQ).

Je n'emploie pas de travailleurs au Québec.

J'emploie au moins un travailleur au Québec depuis le

Année | | Mois | Jour |.

Il n'est pas un administrateur, dirigeant ou propriétaire de l'entreprise. Inscrivez-moi comme employeur à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Je consens à la communication de renseignements personnels nécessaires à cette inscription et vous autorise à recevoir mon numéro d'employeur.

Adresse d'affaires (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)

_____ Rue _____ Appartement _____

_____ Province ou état _____ Code postal _____

Ind. rég. Téléphone _____ Poste _____ Ind. rég. Cellulaire _____ Ind. rég. Télécopieur* _____

Adresse de courrier électronique*

*J'accepte de recevoir par courrier électronique ou par télécopieur tout document qui m'est destiné à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopieur inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

Représentant au Québec

Si votre adresse d'affaires est située à l'extérieur du Québec et que vous faites affaire au Québec, vous devez fournir le nom et l'adresse de votre représentant au Québec.

| | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------|-----|-------|-----------|------------|--------------------|-----------|--------------|--|
| Nom | | | | | | | | | |
| Numéro | | Rue | | | | | | Appartement | |
| Ville, village ou municipalité | | | | | | Québec Province | | Code postal | |
| Ind. rég. | Téléphone | | Poste | Ind. rég. | Cellulaire | | Ind. rég. | Télécopieur* | |
| Adresse de courrier électronique* | | | | | | | | | |

*J'accepte que mon représentant au Québec reçoive tout document qui m'est destiné à l'adresse de courrier électronique ou au numéro de télécopieur inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

2 – Amendes

Avez-vous des amendes non acquittées imposées en vertu de la *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*, de la *Loi sur les transports* et du *Code de la sécurité routière*?

Non Oui

3 – Actes criminels et infractions criminelles

Avez-vous été déclaré coupable depuis moins de 5 ans d'un acte criminel relié à l'exercice d'activités d'intermédiaire en services de transport ou avez-vous été déclaré coupable depuis moins de 3 ans d'une infraction criminelle reliée à l'utilisation d'un véhicule lourd ?

Non Oui

4 – Cote de sécurité

Avez-vous une cote de sécurité « insatisfaisant » imposée en vertu de la *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*?

Non Oui

5 – Déclaration et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

| | | | | | | | | |
|-----------|--|---------------------|--|--|--|-------|------|------|
| Signature | | Nom (en majuscules) | | | | Année | Mois | Jour |
|-----------|--|---------------------|--|--|--|-------|------|------|

Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

Définition d'un intermédiaire

Intermédiaire en services de transport : toute personne qui, contre rémunération, s'entremet directement ou indirectement dans une transaction entre des tiers ayant pour objet le transport par véhicule lourd d'une personne ou d'un bien.

L'intermédiaire met en relation un client et un transporteur. C'est la personne qui trouve un transporteur pour le compte de son client (exemples: « freight forwarder », « load broker », commissionnaire, transitaire, etc.).

Les intermédiaires visés par l'inscription à la Liste des intermédiaires sont ceux qui font affaire au Québec. Un intermédiaire est présumé faire affaire au Québec lorsque sa situation correspond à l'un ou l'autre des cas suivants :

1. il conclut un contrat au Québec;
2. il a une place d'affaires, un bureau ou une adresse d'affaires, une boîte postale ou une ligne téléphonique au Québec;
3. il a, en vertu d'un mandat, un représentant qui peut transiger en son nom au Québec.

De façon générale, l'intermédiaire doit poser un geste au Québec dans le but d'en tirer un profit dans le cadre de ses activités professionnelles ou commerciales.

Obligations

R.E.Q.

Si vous êtes une compagnie, une société ou si vous exploitez sous un autre nom qui n'inclut pas vos prénom et nom en entier, vous devez, s'il y a lieu, être immatriculé auprès du Registraire des entreprises.

C.N.E.S.S.T.

Si vous employez au moins un travailleur au Québec, vous devez avoir un numéro de dossier d'employeur à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Si vous n'avez pas de numéro, la Commission des transports du Québec peut vous inscrire.

M.J.Q. (amendes non acquittées)

Si vous avez des amendes non acquittées, vous devez payer le montant dû si les délais pour faire appel sont expirés et si vous n'avez pris aucune entente de paiement. La Commission des transports du Québec peut percevoir ce montant pour le ministère de la Justice.

Documents exigés

Si la demande est introduite au nom d'une personne physique, vous devez joindre une copie de votre permis de conduire.

Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs – Intermédiaires en services de transport](#) » (CTQ-341) disponible sur notre site Internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire accompagné des documents exigés en utilisant l'une des façons suivantes :

En ligne : *Économisez 5 \$ en utilisant notre service en ligne. C'est une façon simple et rapide qui permet d'effectuer le paiement de façon sécuritaire :*

Accéder au www.ctq.gouv.qc.ca, sélectionner « Services en ligne » dans le bandeau et cliquer sur « [Transmission d'une demande](#) ».

Par la poste : Joindre le paiement à votre envoi à l'adresse suivante :

Commission des transports du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5

Pour nous joindre

Site internet : www.ctq.gouv.qc.ca

Par téléphone : Région de Montréal : 514 873-6424

Ailleurs : 1 888 461-2433